

APPV PROJET SORTIE EN FLOTTILLE DU 19 AU 27 SEPTEMBRE 2026

Date	Routes	Distance	PM port	Coeff.	Départ conseillé
S19/09/26	Vannes--Port Haliguen	19 nm	8h Arradon	27	10h (ouvert de 11h30 à 14h)
D20/09/26	Port Haliguen--Piriac	24 nm	PM 13h10 et BM 19h05	23	Piriac ouvert 24h/24h (ne pas arriver à la BM)
L 21/09/26	Piriac--L'Herbaudiere	26 nm	PM 2h15 et BM 7h40	25	Piriac ouvert 24h/24h sortir plutôt après 8h le matin
Ma 22/09	L'Herbaudiere—Port Joinville (Yeu)	20 nm		37	
Me 23/09	Escale à Yeu			51	
J 24/09	Port Joinville (Yeu)--L'Herbaudiere	20 nm		65	
V 25/09	L'Herbaudiere--La Turballe	20 nm		78	
S 26/09	La Turballe--Port Haliguen	18 nm		89	
D 27/09	Port Haliguen--Vannes	19 nm		96	Entrée Golfe à partir de 14h30. Courant vers Vannes jusqu'à 20h. Port Vannes ouvert de 18h à 19h30

Inscriptions : auprès de Gilles Guitard (guitard.gilles@laposte.net). Merci de préciser le nom de votre bateau ainsi que ses caractéristiques (longueur, largeur, tirant d'eau)

Tarif : Pour ceux qui ont le Passeport Morbihan, ne pas oublier de déclarer vos sorties pour bénéficier de la gratuité des ports

Communications : canal VHF de dégagement 72.

Remarque : Les étapes ont été choisies sans connaître la météo et seront éventuellement modifiées sur place. Même chose pour les heures de départ conseillées.
Sécurité : Le chef de bord est capitaine du navire au sens du droit maritime : il en a l'entière responsabilité ainsi que celle de son équipage. Il lui appartient de ne pas prendre le départ ou de gagner un abri au cas où les circonstances seraient de nature à mettre en danger son équipage.